



Droit paternité, avant naissance enfant dans couple séparé

Par **maelvi**, le **15/04/2008** à **17:02**

Bonjour;

je me tourne vers vous en espérant trouver quelques réponses. Voici mon cas :

Mon ami va se retrouver père d'ici quelque mois (la future mère étant sa précédente relation). c'est une situation qu'il n'a pas choisi mais dont il ne refuse pas les responsabilités. Or, la situation se complique car elle refuse qu'il ai le moindre droit ou devoir sur ce futur enfant - alors qu'en premier lieu elle lui demandait tout le contraire !!!-

Je souhaiterais savoir si mon ami a la possibilité de reconnaître l'enfant même sans le consentement de la mère? si oui, comment peut t'il le faire si elle ne lui donne plus de nouvelles? (elle a changé de numéro... comment savoir quand elle accouchera? et pour le choix du prénom? peut-elle prénommer l'enfant sans l'avis du père, mon ami, qui je le répète, souhaite reconnaître son enfant.

Enfin, mon ami redoute qu'elle puisse retourner contre lui certaines choses s'il menait une action en justice, l'avocat peut t'il aider son client à se défendre dans ce genre de cas?

Merci d'avance pour vos réponses.

Sincèrement.